

LES REFUGIES LIBERIENS FACE A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE EN REPUBLIQUE DE GUINEE DE 1989 A 2000.

Mamady BAMBA,

Université Général Lansana CONTE de Sonfonia-Conakry
(République de Guinée),
bambamamadygina@gmail.com;
628497049

Résumé

En 1989, suite à l'éclatement de la guerre civile au Libéria, des centaines de milliers de personnes se sont réfugiées au sud de la Guinée dans un laps de temps. En 1990, la proportion de réfugiés en Guinée forestière avait été estimée à 82 000 personnes. De 1992 à 1996, 800 000 réfugiés se sont installés en Guinée forestière. Face à une grande pression sur les ressources locales, des tensions ont éclaté entre les populations locales et les réfugiés. Le Haut-Commissariat des Réfugiés et le gouvernement guinéen ont dû faire face à une double préoccupation, de venir en aide aux réfugiés et de résoudre la crise sociale par le biais des solutions durables.

Mots clés : Histoire, Humanitaire, Réfugiés, Libéria, Guinée

Abstract

In 1989, following the outbreak of war in Liberia, hundreds of thousands of people fled southern Guinea within a short time. In 1990, the refugee proposal in Forest Guinea had been estimated at 82000 people. From 1992 to 1996, 800000 refugees settled in Forest Guinea. Faced with great pressure on local resources, tensions erupted between the local populations and the refugees. The High Commissioner for Refugees and the guineean government failed to face a double concern, to come to the aid of the refugees and to resolve the social crisis through durable solutions.

Keywords: Story, Humanitarian, Refugees, Libéria, Guinea

Introduction

De 1989 à 2000, le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) et l'Etat guinéen se sont activement mobilisés auprès des réfugiés, à la suite de l'éclatement d'un conflit armé au Libéria (Keita, 2018). En raison de la proximité, la majeure partie des réfugiés libériens s'étaient installées dans le sud de la Guinée (Dodzi, 2008). Mais face à des affluences de plus en plus grandissantes de personnes et l'impossibilité de la part du HCR de couvrir tous les besoins, certains réfugiés se sont tournés vers les ressources environnementales dans les sites d'accueil. Les terres, les eaux et les forêts ont subi une grande pression humaine (Dramou, 2006). Pour les populations locales, ces réfugiés étaient porteurs de malheurs à leur communauté. Pour autant, leur ravitaillement en denrées et en d'autres biens primaires par le HCR, dans une communauté d'accueil extrêmement pauvre, a été une source de frustration. Par voie de conséquence, la cohabitation entre réfugiés libériens et populations locales d'accueil n'a pas été aisée (Keita, 2018). Dans les années 1990, une vive tension avait éclaté dans les Préfectures de N'zérékoré, Lola, Macenta, Yomou, Beyla, Guéckédou et Kissidougou.

Ainsi, comment les acteurs humanitaires ont fait face à cette double préoccupation, de venir en aide aux réfugiés et de gérer les tensions communautaires ? Quels ont été les mécanismes de médiation, de gestion et de prise en charge des réfugiés ? La politique humanitaire du HCR a-t-elle été adaptée à la situation qui prévalait en Guinée ? Quelles étaient les faiblesses ?

Dans cet article, notre objectif est de participer au débat sur l'action humanitaire en tant que politique. Nous étudions le cas du HCR dans le sud de la Guinée en montrant comment son action humanitaire s'est délayée dans une approche de développement communautaire participatif (Leebaw, 2007). Puisque certaines aides des ONG

internationales sont souvent récusées en raison des représentations que les populations locales se font, nous essayons aussi de montrer les perceptions des populations vulnérables face aux aides apportés par les acteurs humanitaires (CRF, 2020).

Pour y parvenir, les travaux de recherche entrepris se distinguent en se basant sur une étude de type qualitatif et quantitatif, parce que l'une sans l'autre n'est pas suffisante pour cerner les contours de nos questionnements. En effet, nous avons mené des enquêtes au plus près des acteurs locaux, des anciens bénéficiaires des aides du HCR et auprès de certaines autorités administratives des villes et des villages anciennement occupés par les réfugiés libériens. Cette approche a des avantages dans la mesure où les personnes ressources sont accessibles. Pour creuser à fond nos questions, nous avons eu des moments d'interactions prolongés avec les informateurs sur le terrain. Ce que nous recherchions en réalité, c'était d'instaurer entre les informateurs et nous une ambiance et un climat de dialogue. Nos entretiens ont été de véritables moments de dialogue et d'interaction. Mais, la critique majeure qu'on a pu faire de ce type de source est le risque de manipulation des discours. C'est pourquoi, la critique des rapports d'entretien a porté sur l'exactitude des discours prononcés et les événements phares qui revenaient dans les entretiens réalisés.

Certes, les sources orales ne suffisent pas à rendre compte de la totalité des implications de notre problématique. Nous avons utilisé aussi des sources écrites qui ont été des moyens de mise en perspective et d'élargissement du contexte et de l'échelle de certaines de nos questions.

1- L'accueil, le séjour et l'intégration des réfugiés

Jusqu'en 1988, la Guinée n'avait pas connu de grands mouvements de réfugiés. Mais, l'insurrection de 1989 au Libéria a provoqué la fuite de plusieurs centaines de milliers de personnes vers le sud de la Guinée, en région forestière. Pendant

l'accueil, le séjour et l'intégration de ces personnes, les acteurs humanitaires ont rencontré trois types de problèmes à savoir, la menace du nombre, le poids des représentations sociales qui ont conduit à la construction des stéréotypes et la question d'accès aux ressources locales (Keita, 2018).

En 1996, le nombre de réfugiés en Guinée forestière a été estimé à plus de 600.000 personnes par le HCR. Ces réfugiés se sont installés sur la large région qui s'étend de la Préfecture de Guéckédou à l'Ouest, à Lola à l'Est, en passant par les Préfectures de Macenta, N'Nzérékoré et Yomou. Dans la répartition de ces réfugiés, Guéckédou est de loin la Préfecture la plus affectée avec 83% de cas. Il s'agit essentiellement des réfugiés installés en milieu rural, dont 55% du total de la population rurale. Macenta vient en second lieu avec une concentration sensiblement plus urbaine de 45%. Yomou vient en troisième position avec une répartition largement rurale de 15% contre 20% du total des réfugiés. Nzérékoré a reçu une population totale de réfugiés proche de celle Yomou, par contre une Préfecture où l'impact des réfugiés est essentiellement urbain, les ruraux étant dispersés dans de petits camps. Lola représentait seulement 4%. Le nombre total des réfugiés a été dans son ensemble beaucoup moins que dans les quatre préfectures citées plus haut (P. Dimanche, 1996).

On constatait une grande hétérogénéité dans la répartition et Guéckédou devait sans doute son record d'affluence à des conditions géographiques et à sa position en pointe entre les deux pays, aussi grâce à son accessibilité. Cette hétérogénéité a été marquante dans la proportion de la population urbaine et rurale de Nzérékoré. Il convient cependant de souligner que ces appréciations de proportion de la population rurale et urbaine d'après les statistiques du H.C.R sont indicatives et doivent être pris avec des réserves pour des raisons méthodologiques. En ce qui concerne la population urbaine, il s'agissait là d'un enregistrement administratif car, la résidence la plus fréquente des réfugiés a été souvent éloignée. Une partie précieuse mais

bien notable de la population réfugiée a été en fait très mobile, suivant les disponibilités du marché de l'emploi et d'autres paramètres socioéconomiques (Dramou, 2006).

Dans la répartition des réfugiés par sous-préfectures, l'importance de Guéckédou a été démontrée. Trois de ses sous-préfectures venaient en tête de classement. Elles totalisaient 177.546 réfugiés, soit 68% des réfugiés ruraux de cette préfecture. Il est aussi significatif que cette liste par ordre d'importance ne comprenait que des sous-préfectures de Guéckédou, Macenta et Yomou. A l'exception de Lola et de Bossu, classées au deuxième rang, ces agglomérations sont proches de la frontière libérienne. Ces données permettaient de mieux apprécier l'impact local de l'afflux des réfugiés et de souligner la grande variation des cas. Ces données montraient aussi à quel point Guéckédou s'est accru car, les rapports sur la population totale (réfugiés compris) révélaient plus de 3 à 7% d'augmentation par an. De Fangamadou à Kolomba, les villages ont littéralement explosé avec l'afflux des réfugiés, passant de 5.000 à 45.000 habitants. Les augmentations ont été moindres à Yomou et Macenta mais malgré cela, la population a doublé en moyenne dans ces villes. Dans les milieux ruraux de N'zérékoré et Lola, les accroissements de l'ordre de 10% à 30% sauf à Bossu (Lola), ont été envisagés à long terme (P. dimanche, 1996).

D'une manière synthétique, c'est à Guéckédou surtout, Macenta et Yomou que l'afflux des réfugiés a accru considérablement la population. Les augmentations ont été moindres à Yomou et Macenta mais, la population a doublé en moyenne dans ces villes. Dans les milieux ruraux de N'zérékoré et Lola, les accroissements ont été de l'ordre de 10%. Il faut cependant émettre des réserves sur les valeurs des surfaces ainsi que parfois sur celles des populations car, à quelques reprises, nous avons eu des différences de l'ordre 1%, selon certaines sources. On ne manquera pas de rappeler des réserves faites sur la valeur réelle des données du HCR pour présenter une population mobile et active, loin de son lieu d'inscription. Les constats essentiels s'en

déduisent aisément. En moyenne à Guéckédou, la densité a dépassé les 100 habitants par km². Mais à Fangamadou (sous-préfecture de Guéckédou), elle a été encore bien supérieure, avec 415 habitants par km². Ce cas a été tout à fait exceptionnel et probablement, dû à une agglomération comme (Kolomba) et peut être d'autres. D'ailleurs sans elle, assimilée à une agglomération urbaine, la densité ne dépassait pas souvent à 227 habitants par km². A Yomou, la densité moyenne va descendre en dessous de 50 habitants par km², seul Banié et Bignamou vont se situer au-delà. A Macenta, la densité moyenne a été encore légèrement inférieure, ne dépassant pas les 50 habitants par km², sauf à Sérédou et Koyama. N'zérékoré présentait un cas particulier dans la mesure où, elle avait déjà une densité élevée avant l'afflux des réfugiés et n'avait que peu augmenté dans les petits centres du milieu rural. Ainsi à Bounouma, la densité initiale de 54 est passée à 72% avec un afflux de 6.058 réfugiés. A Yalenzou, elle est passée de 61 à 69, avec un afflux de 3.279 réfugiés et à Koulé, elle est passée de 51 à 62 suite à un rapport de 3.016 réfugiés. A Lola le cas exceptionnel de Bossu a été cité à plusieurs reprises, se traduisant par une très forte densité de 157 habitants par km² (P. dimanche, 1996).

Selon cette répartition des réfugiés et ses caractéristiques démographiques, nous pouvons distinguer trois situations. Une très forte croissance dans presque toute la Préfecture de Guéckédou dans laquelle la densité de la population a atteint des valeurs considérablement locales. Un accroissement notable à Yomou et à Macenta puisque la population y a doublé en moyenne. Cependant, elle ne se traduit pas d'une manière générale mais, ponctuellement dans quelques sous-préfectures. Par ailleurs, seul à Bossu (Lola) où cet accroissement a été comparable à celui de Guéckédou et qui s'exprimait également par une grande densité, sinon le cas général se présentait comme la dispersion de petits points à faible augmentation. Ainsi, le problème que suscitait cette présence massive dans les centres

d'accueil a été inéluctablement celui de l'intégration (P. dimanche, 1996).

En raison de l'augmentation de la population et la pression que celle-ci mettait sur les ressources environnementales, les réfugiés étaient vus par les communautés locales comme des porteurs de malheurs. Dans une certaine mesure, les assistances du HCR avaient fini par donner une impression d'ascendance sociale des réfugiés sur les communautés locales. Ceci posait les problèmes de leur acceptation et de leur intégration locale. Or, en signant les traités et les conventions, le rôle de la Guinée était d'assurer une protection aux réfugiés. C'est pourquoi, la politique du gouvernement guinéen avait été de jeter les bases d'un développement local participatif, puisqu'aucun retour immédiat des réfugiés dans leur pays n'était envisageable.

Dans les années 1990, le HCR a négocié avec les communautés locales pour la participation des réfugiés à la vie socioéconomique, l'accès à l'éducation, aux ressources environnementales et aux emplois. La politique du HCR visaient à conquérir l'autonomie des réfugiés, afin qu'ils puissent devenir indépendants le plus vite que possible. Une démarche basée sur la communauté et sur la conquête de l'autosuffisance avait été initiée. Elle visait à exploiter les ressources de la population locale et les qualifications professionnelles des réfugiés. Cette démarche a eu toutes les chances de rapprocher les réfugiés et la population autochtone et d'ouvrir la voie à l'intégration locale (Dramou, 2006).

Dans les préfectures d'accueil des réfugiés, le HCR a obtenu des autorisations pour que les enfants des réfugiés puissent obtenir des places dans les écoles et recevoir les cours dispensés à la population autochtone. Pour les jeunes et les adultes, il n'était pas rare de trouver des réfugiés ayant des qualifications professionnelles adéquates dans les différents secteurs de l'économie rurale. Ces réfugiés ont mis leurs connaissances et expériences au service du développement local.

La cohabitation pacifique entre les membres des collectivités d'accueil et les réfugiés avait permis de lancer des projets générateurs de revenus. Comme on peut le constater, pendant les phases opérationnelles de l'urgence (le Soins, l'Entretien et les Solutions durables), les acteurs humanitaires ont centré leur effort sur la communauté. Ils ont conçu une dynamique d'entraide dans le travail et dans les services à la communauté. Les compétences professionnelles des réfugiés avaient toujours été mobilisées à chaque fois qu'il y avait des possibilités au niveau des services de l'économie locale. Les activités communes et la pratique des groupes locaux (autochtones et réfugiés) avaient été constamment observées. Mais, la grande majorité des réfugiés n'avaient pas de qualifications professionnelles. Ceci explique en partie la grande pression qui a été exercée sur les ressources forestières, les eaux et les terres. Ceci explique aussi les causes de la déforestation, de la pollution et de l'éclatement des conflits domaniaux locaux.

2- Les conséquences des actions anthropiques sur l'environnement

Pendant leur séjour dans le sud de la Guinée, les réfugiés libériens ont intensifié la pression sur les ressources environnementales. Ils se sont introduits dans les forêts classées de l'Etat en réduisant la densité forestière, suivie d'une perte de la diversité. Cette situation devenait inquiétante dans la mesure où une forte convoitise des réfugiés avait été constatée dans l'acquisition des bois d'œuvre, des bois de construction, des abris et du rotin. En plus de l'existence des carbonisations illégales, on constatait aussi un raccourcissement des jachères dans les domaines agricoles. Ceci explique en partie la perte de fertilité des sols, la surexploitation agricole et l'inadéquation des techniques agricoles comme les feux de brousse. La pression démographique des réfugiés a provoqué un manque de terres dans les villages. Des défrichements abusifs ont été effectués sur

les pentes fortes des coteaux. La conséquence directe a été le recul du couvert végétal et l'appauvrissement de la biodiversité forestière, suite à la satisfaction abusive des besoins économiques des réfugiés (Moussa, Fodé, 1999).

Dans les zones rurales, des dégâts ont été constatés dans les plantations de rente aux palmerais naturels. Des défrichements des galeries forestières et la dégradation des bas-fonds non aménageables ont été causés par la couverture des besoins domestiques, alimentaires et énergétiques des réfugiés et des populations locales. La biodiversité a été menacée du fait que certaines espèces végétales étaient menacées, comme les rotins, les palmiers et les raphias. Sur les palmiers nains naturels, l'impact était inquiétant car, les mauvaises pratiques d'exploitation étaient visibles. On constatait des coupes accentuées de rameaux à travers les forêts pour la couverture des toits de cases. Pour la satisfaction des besoins économiques, alimentaires, culturels et énergétiques, certaines espèces animales ont été poursuivies par les braconniers dans les brousses à travers des pièges et les feux de brousse. On remarquait une disparition de certaines espèces dans les zones localisées à cause des chasses incontrôlées et la prolifération des fusils de chasse (Moussa, Fodé, 1999).

Sur les eaux, le tarissement des cours, la pollution causée par le déboisement, les feux de brousse, le déversement des eaux usées, le rejet des matières fécales, l'utilisation de substances chimiques dans les activités artisanales au bord des rivières ont été plus inquiétants.

Sur le plan socioculturel, on assistait à un changement plus ou moins spontané des comportements et des modes vestimentaires se réconciliant avec ceux des réfugiés. A cela s'ajoute un changement de mentalité en défaveur des forêts sacrées, observé à la suite de la pression démographique des réfugiés. Il y a eu une perturbation des mœurs dont les conséquences ont été les divorces, la multiplication des sectes

religieuses, l'apparition de la délinquance, les abus d'alcool, la prolifération et l'introduction des maladies contagieuses.

L'environnement socio-économique a été marqué par une diminution des revenus liés à la baisse de la fertilité des sols et l'existence des différentes réalités sociales. La conséquence a été un déséquilibre entre l'offre et la demande, du fait de l'augmentation d'une population dont le taux d'accroissement naturel était, jusqu'en 2002, progressivement croissant. L'abondance de la main d'œuvre à bon marché a provoqué le développement de certains métiers artisanaux comme la fabrication des meubles en rotin, la production du savon et la menuiserie. La baisse des prix des biens de consommation pendant les assistances alimentaires aux réfugiés a impacté négativement les producteurs locaux. On constatait à un changement de régime alimentaire à cause de l'introduction dans les aides alimentaires certains produits importés comme de l'huile d'arachide, des haricots verts et des riz importés. Les populations locales n'arrivaient plus à écouler l'entièreté de leurs produits alimentaires sur le marché (Moussa, Fodé, 1999).

Ainsi, face au sentiment d'ascendance sociale des réfugiés, jugés bien traités, quelque fois, des tensions éclataient dans certains camps. Les marchandes trouvaient inconcevables que les réfugiés tirent leur subsistance dans l'exploitation des ressources environnementales locales. L'intégration des réfugiés libériens au sud de la Guinée a dû être faite dans la dynamique d'atténuation des actions anthropiques sur l'écosystème environnemental. Une approche de solution durable prenait en compte la limitation des dégradations, les reboisements et la mise en œuvre des programmes d'autosuffisance alimentaires (Moussa, Fodé, 1999).

3- Les actions de limitation des dégradations environnementales

Pendant le séjour, il a été remarqué que beaucoup de réfugiés n'avaient pas de qualifications professionnelles et tiraient leurs subsistances dans l'exploitation des ressources environnementales. Ceci a mis une grande pression sur les ressources locales. L'accès aux ressources environnementales locales opposait souvent les réfugiés aux populations autochtones, ouvrant ainsi la voie à des conflits. C'est pourquoi, une approche de solution durable a été initiée par les acteurs humanitaires en vue de limiter les dégradations des forêts. Elle s'articulait autour de deux activités, le reboisement et la mise en œuvre des programmes d'autosuffisance alimentaires. Les acteurs humanitaires ont fait en sorte que l'environnement ne soit pas isolé des autres secteurs de l'action humanitaire. En 1996, le HCR a organisé une série de formation à l'endroit des populations locales et des réfugiés pour la maîtrise des modules concernant les techniques de la Foresterie, de l'Agriculture et de l'Environnement. Le but était de limiter les dégradations environnementales, surtout dans les zones occupées par les réfugiés.

Des réponses concrètes résultaient des initiatives isolées, prises par des individus. Pour faire face à la déforestation, les populations ont réalisé quelques programmes de reboisement. Des campagnes de reboisement ont été organisées par les réfugiés et les communautés locales. Des centaines d'hectares de futaies clairières ont commencé à remplacer les zones forestières affectées. Mais, il serait injuste de présager une réussite de ces initiatives isolées, en ce sens que la politique environnementale n'a eu que très peu d'impacts sur l'écosystème forestier, à l'exception de quelques réfugiés qui avaient été bien informés. Ces derniers se sont impliqués, par endroits, pour une courte période, dans un système plus organisé de choix et de planification des sites (Dramou, 2006).

Mais certains résultats obtenus après les séries de formation n'ont pas été très satisfaisants car, des études montrent qu'il existait quelques faiblesses dans l'approche de reboisement utilisée par certains acteurs intervenants. Selon Mato TOURE, «Les espèces d'arbres replantés ne correspondaient pas exactement aux besoins de la population locale». Il signalait aussi le manque d'entretien après la plantation, donnant souvent libre champ aux dégâts causés par les feux de brousse, les termites, le pâturage non contrôlé des récoltes en cachette. La possibilité de régénération naturelle a été sous-estimée, étant donné que certaines éco-zones bénéficiaient d'une capacité élevée de restauration.

Selon le constat d'une mission d'observation du HCR, «Les résultats des études relatives à la capacité de régénération naturelle du couvert végétal au niveau du camp de Nonah n'expliquait pas la négligence des dégâts causés. En 1995, une mission environnementale a visité certains camps pour apprécier le potentiel de régénération naturelle après le rapatriement des réfugiés». Parmi les différents camps visités par cette mission, Nonah a surtout retenu l'attention par une forte reprise de la couverture ligneuse et herbacée dans l'ensemble. Ensuite, l'ancien terrain de Football a été constaté comme une reprise remarquable de la végétation en moins de deux ans. De 1995 à 2000, les techniciens de l'Etat et ceux du HCR à N'zérékoré ont approfondi ces constats par des études comparatives de la composition floristique de l'ancien camp par rapport à sa périphérie. Pour déterminer la composition floristique du camp de Nonah et des environs immédiats, les études ont pris en compte quatre sites principalement : le terrain de Football à l'intérieur du camp, une jachère de 3 ans après le manioc, une jachère de 4 ans dans la zone périphérique du camp, parcelle herbeuse et une jachère de 4 ans après le manioc (F. B. Keita, 2018)

Dans chaque site, les observateurs ont retenu 400 m² comme la superficie du cadre d'étude expérimentale. Selon certaines

normes, cette portion parcellaire a été un échantillon légèrement raisonné, en raison de l'étendue de la surface à explorer. Les résultats ont montré clairement l'existence de 35 espèces ligneuses réparties entre 18 familles sur l'ensemble des quatre sites. La jachère de quatre ans anciennement utilisée pour la culture de manioc a enregistré la diversité floristique la plus remarquable en terme de superficie et de famille, soit respectivement 18 et 12%. Il est intéressant de noter qu'au niveau du terrain de Football supposé être la zone la plus affectée (défrichement de toute la végétation, sol suffisamment tassé et compacté sous l'action anthropique), 9 espèces ligneuses ont été recensées, réparties en 7 familles (F. B. Keita, 2018).

Après deux ans de rapatriement des réfugiés, l'inventaire floristique a permis d'apprécier la rapidité avec laquelle la végétation s'est reconstituée dans les conditions naturelles au niveau du site de l'ancien camp de Nonah. La proximité d'une forêt classée (Diécké) et de sa zone tampon, pourrait être un des éléments explicatifs de cette régénération relativement impressionnante. En 1993, le HCR a commencé la distribution des foyers améliorés aux réfugiés, pour éviter les feux de brousse. Mais, selon les conclusions d'une mission d'observation, la distribution de ces foyers améliorés aux familles ne semblait pas très réussie car, leur utilisation pratique au niveau des ménages a été très limitée. Ceci voudrait dire que malgré son intervention, l'effet d'atténuation des dégâts environnementaux en diminuant l'utilisation des bois de feu devrait être remis en question (F. B. Keita, 2018).

4- La recherche de l'autonomie alimentaire

Un autre axe d'intervention du HCR a été le projet de développement de la riziculture dans les bas-fonds de la Guinée forestière. L'objectif général était d'aider les personnes vulnérables (réfugiés et déplacés de guerre) à pouvoir se prendre en charge à travers les activités génératrices de revenus. Mais,

malgré sa contribution à l'autosuffisance alimentaire, les méthodes de défrichage et de désherbage des champs ont été mal utilisées par les réfugiés. Pendant le défrichage et la préparation des bas-fonds pour la riziculture par exemple, les réfugiés détruisaient souvent une grande quantité de la biodiversité. Or, les bas-fonds dans les zones d'accueil des réfugiés sont des « biotopes » qui hébergent une grande variété de faune et de flore importante aussi bien pour l'usage ménager (médecine naturelle et rotin) que pour la protection des espèces. Ainsi, l'intensification des pratiques agricoles traditionnelles dans les bas-fonds aménagés a eu des impacts négatifs sur l'écosystème forestier (J. P. Mathieu, 2013).

C'est pourquoi, après une longue période d'entretien des réfugiés en Guinée forestière, le HCR s'est engagé dans leur rapatriement dans une certaine urgence, occasionnée par la nécessité de leur déplacement vers l'intérieur du pays. C'est pour cela qu'un examen particulier a été fait sur les activités d'identification et de sélection des sites d'accueil de ces réfugiés. C'est dans cette phase que certaines conditions ont été créées concernant les impacts environnementaux futurs et les effets sur l'insécurité alimentaire. Selon la Direction Nationale de l'Environnement (DNE) de la Guinée, « Une stratégie a été défini pour la mise en œuvre de la politique environnementale et la DNE a préparé un plan national d'action environnementale (PNAE) dont l'exécution a connu des difficultés ». Le PNAE a pris très tôt en compte les préoccupations environnementales liées à la présence des réfugiés (Moussa, Fodé, 1999).

« Les services techniques de la direction se sont efforcés d'exécuter leurs tâches, suivant les moyens de bord et en étroite collaboration avec les autres organisations et structures (DNFF : Direction Nationale de Forêt Forte et IRAEF : l'Institut de Recherche et d'Action Economique et Forestier) pour la protection de l'environnement ». Les services déconcentrés dans les régions de l'intérieur ont à leur tour rédigé un rapport sur la dégradation de l'environnement ainsi que les dispositions à

prendre. Par exemple, le constat sur l'impact de la présence massive des réfugiés au niveau de la préfecture de Guéckédou par le chef de la section environnement à Guéckédou a aidé le Ministère guinéen de l'Environnement à prendre des décisions. C'est ainsi que dans les Préfectures d'accueil des réfugiés, les sections et cellules de l'environnement au sein des Directions Préfectorales, du Développement rural et de l'Environnement ont accordé la priorité aux activités de réhabilitation. Malheureusement, la médiocrité des moyens mis à leur disposition ne leur donnait pas souvent la possibilité de suivre toutes les actions. Certains services de l'Etat comme la DNFF répondaient souvent à la place de DNE.

Malgré cela, à quelques endroits, les services font reconnaître leur rôle de facilitation et de coordination dans l'exécution de la protection et de la prévention contre les risques de dégradation. Ils s'associaient souvent aux équipes techniques pluridisciplinaires, afin d'élaborer des projets de réhabilitation mais, qui vont toujours souffrir d'absence de soutien pour leur exécution. Dans les milieux réfugiés, les services décentralisés de l'environnement ne sont pas reconnus dans leur mission et parfois ne sont même pas connus des représentants du HCR. Pour la nouvelle politique environnementale du HCR en Guinée, « Les services de l'environnement trouvent la place qui devrait être la leur afin d'assumer le rôle de conseiller dans la conception et l'application des stratégies de protection des zones occupées par les réfugiés ». Beaucoup de services étatiques s'occupaient de l'environnement, ceci fait que le rôle de la Direction était difficile à jouer. Les interventions de ces services et d'autres organismes ou organisations (y compris le HCR) se font souvent d'une manière verticale, sans qu'ils ne soient obligés de rendre compte (Moussa, Fodé, 1999).

Le manque de moyens suffisants pour la réalisation de certaines activités de recherches faisait que le Programme National d'Aménagement Environnemental (PNAE) n'avait pas été formalisé en 1994. Aussi, la majeure partie des cadres n'était

sont pas suffisamment formés par rapport à la mission environnementale. Dans la recherche de solutions environnementales durables, l'idée était de réduire les effets des méthodes culturelles caractérisées par le déboisement intensif et les brulis pratiquées, entraînant la perte progressive des ressources forestières et des terres cultivables. Aussi, d'éviter le développement des phénomènes d'érosion car, les rendements agricoles étaient toujours faibles.

D'autres intervenants de l'environnement estimaient que le transfert de technologie aux paysans pourrait être une des solutions durables à cette destruction des végétations. Parmi les interventions, la Banque Mondiale (BM) a ciblé la Guinée et d'autres régions sub-sahariennes de l'Afrique pour exécuter le projet « Accélérer le Transfert des Technologies aux Producteurs de Riz ». En Guinée, l'amélioration de la production et de la productivité du riz fluviale a été un défi majeur pour les Services Nationaux de Recherches Agricoles. Bien que le riz soit l'aliment de base pour les populations urbaines et rurales, les faibles rendements faisaient que le pays dépendait largement de l'importation de riz. D'ailleurs, les 80% de la population pratiquaient l'agriculture avec des méthodes anciennes qui consistaient à défricher à chaque saison, des surfaces importantes. Ceci a été un facteur de dégradation de la biodiversité et de baisse progressive de la fertilité des sols et même des terres, grâce à l'érosion qui provoquait l'ensablement des cours d'eau.

Cette situation a préoccupé les responsables guinéens, les partenaires au développement et autres acteurs concernés. L'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique Occidentale (ADRAO), basée en Côte d'Ivoire par exemple, est une ONG appuyée par la Banque Mondiale. Elle a réussi une certaine expérience sur le terrain en mettant au point des variétés interspécifiques de riz. A l'origine, les variétés « d'ORYZA SATIVA » à haut rendement, originaire d'Asie et des variétés « d'ORYZA GLABRERINA » du continent africain,

ont été les combinaisons des meilleures catégories de riz obtenus par cette ONG. Au cours de la première expérience de 1997, 117 paysans provenant de 8 Préfectures de la Guinée ont bénéficié de formations de la part de cette ONG. A l'issue de ces formations, les paysans vont réussir la combinaison d'une nouvelle variété accessible à l'ensemble des populations. Ils ont eu aussi une bonne collaboration entre la recherche et la vulgarisation, dans la mesure où, une formation méthodique des agents de vulgarisation a été démultipliée au niveau des paysans. Une approche participative qui engageait les paysannes et les paysans sur les terres agricoles a mieux profité à tous. Mais, il y a eu une forte convoitise des paysans pour l'acquisition de terre car, la majeure partie souffrait de l'érosion hydrique sur les fortes pentes causées par une croissance de la population locale (naturelle et migratoire) et de l'afflux massif des réfugiés. En plus des surcharges sur les terres agricoles, les défrichages pouvaient expliquer aussi d'autres causes de dégradations (Moussa, Fodé, 1999).

Dans ce cas, les constats relèvent que les zones d'accueil des réfugiés ailleurs ont fait l'objet des mêmes natures de dégradation de la part des populations qui ont eu les mêmes comportements agricoles que les paysans guinéens. Dans le cadre de la réflexion pour trouver de nouvelles stratégies environnementales dans les zones affectées, une telle initiative n'était pas à négliger dans les actions préventives et de réduction de la dégradation.

Conclusion

La croissance démographique liée à la guerre libérienne pousse les populations à une migration agricole vers des régions d'accueil agricole de la forêt. Les facteurs politiques et institutionnels avec l'ouverture des bas-fonds aménagés pour les populations par le Centre Forestier de N'Nzérékoré (C.F.Z) au marché ont sans doute contribué à l'évolution du foncier. Les

conséquences sont écologiques (pression sur les ressources) et socio-économiques (baisse de la production et des revenus des familles). Les tensions et les conflits sont devenus récurrents à différentes échelles.

Si dans la déclaration de politiques agricoles, les pouvoirs successifs en Guinée ont privilégié le secteur agricole, le paysan guinéen est resté marginalisé en général depuis toujours, pratiquant une agriculture d'autoconsommation ayant peu évolué depuis l'époque coloniale. Ce qui accentue aujourd'hui la pression sur les ressources et entraîne la dégradation du milieu. La production ne suffit plus à satisfaire les besoins d'une telle population croissante. Les causes profondes sont en partie liées à l'histoire foncière du pays (coutume).

Les paysans défrichent et les défrichements égratignent les forêts, les habitants brûlent les arbres pour se faire une place dans le milieu, les brûlis forment des clairières autour des villages, les chantiers d'abattage commencent à inquiéter. Des entreprises forestières coupent les arbres pour vendre aux industries. Elles n'abattent que des essences dans le fouillis de la forêt (acajou au bois dur, okoumé pour le contreplaqué). En Guinée forestière, on exploite qu'un à deux arbres à l'hectare et le manteau forestier est menacé par des coupes abusives et importantes de bois. Les conséquences d'une déforestation intense commencent à se faire sentir. Les profits tirés de cette exploitation sont peu importants comparés aux nombreux dangers qui menacent l'environnement.

Le sol s'épuise vite, n'étant plus retenu par les racines des arbres, la terre est entraînée par l'eau des pluies. Les paysans sont déçus, les incendies aggravent la pollution atmosphérique. Certains incendies mal contrôlés durent plusieurs mois, ils détruisent les forêts qui produisent de l'oxygène nécessaire à toute notre planète. Il est évident que la ceinture verte des forêts de la zone forestière guinéenne est menacée. La solution est difficile à trouver car, nous savons que la forêt est un milieu indispensable à l'environnement terrestre, mais beaucoup de paysans la

défrichent pour survivre et sa richesse lui coute la convoitise de grandes entreprises. Victimes des feux et des coupes pour alimenter en bois les fourneaux des cuisines, l'arbre peu à peu disparaît du paysage, le sol mis en nu se dessèche, le désert peu à peu sur la savane. Les cultivateurs abandonnent leurs villages, c'est l'exode rural. Sans eau, sans pâturage, le bétail meurt.

La forte hétérogénéité des pressions des populations réfugiées et de leurs impacts exigent des actions diversifiées et adaptées. L'afflux des réfugiés a d'une manière générale, modifié les données de l'influence humaine sur les milieux mais, d'une manière considérablement différente suivant les cas et dans des milieux physiquement ou géographiquement différents. Les situations de camps de réfugiés qui s'installent dans la durée avec les impacts environnementaux, économiques et surtout sociaux, tant pour les réfugiés que pour les populations des zones hôtes, comptent parmi les problématiques les plus difficiles à gérer. La Communauté Internationale en général et les ONG en particulier ont encore au niveau du développement des méthodes pour gérer à la fois assistance, protection et option pour le futur dans de tels cas.

Références bibliographiques

Agbadje, O. E. A., (2005). « La protection internationale des personnes déplacées à l'intérieur du territoire », Mémoire de Maîtrise Es-Sciences juridiques, R. D. C, 62p.

Agier, M., (2003). La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire. *Multitudes*, vol. 11, n. 1, p. 67-77.

Ayimpam, S., Chelpi-den Hamer, M., Bouju, J. (coord), (2014). Les terrains du développement et de l'humanitaire. *Anthropologie et développement*, n. 40-41, p. 21-41.

Bah K. S, (2006). *Le rôle du réseau des femmes de la Mano River Union dans la résolution des conflits de la région*, mémoire de Maîtrise, UGLC-CS, p.70

Brauman, R., Petit, P., (2002). *Humanitaire, le dilemme*. Paris, Editions Textuel, 120 p.

Buirette, P., Lagrange P., (2008). Droit international humanitaire et ONG : le dépassement de l'action humanitaire traditionnelle, in P. Buirette (éd.), *Le droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 128 p. 69-80.

CAMARA D. A., (2011). *La rébellion Libérienne et son impact sous-régional (1989-2003)*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia-Conakry, p.77.

Collovald, A., (2001). De la défense des « pauvres nécessiteux » à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique. *Politix*, vol. 4, n. 4, p. 135-161.

Corbet, A., Bayle, G., Labzaé, M., (2017). *Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella*. Paris, Fonds Croix Rouge Française, p.26.

Dago L, A., (2010). *Intégration sous-régionale CEDEAO : structures et obstacles*, CERAP- INADES- DESS.

Dauvin, P., Siméant, J., (2002). *Le travail humanitaire : Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris, Presses de Sciences Po, 446 p.

Diallo S., (2006), *Dynamiques frontalières et développement locale urbain dans le contexte de la décentralisation : le cas de la commune de Rosso Sénégal*, Mémoire de DEA, p.75.

Douka, A.M., (2006), *Le rôle des acteurs sous-régionaux dans l'intégration économique et politique : l'étude de cas de la CEDEAO*, Institut d'études politiques de Toulouse, Mémoire de Master 2 de Géopolitique et Relations Internationales, p.60.

Dramou J. E., (2006), *Le conflit Libérien et la dégradation de l'environnement en Guinée Forestière : cas des préfectures de Guéckédou, Macenta, Lola, Yomou et N'zérékoré*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia, p.55.

Forest D., (2004). *Causes et motivations de la guerre civile au Liberia : 1989-1997*, Essai de Maitrise en Relations Internationales, Paris.

HABA H. J., (2010). *Les conséquences des attaques rebelles sur les femmes déportées de Guinée : cas des femmes déportées de Macenta*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia, p.50.

HABA R. N., (2005). *Les conflits dans l'espace CEDEAO : cas du Liberia*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia-Conakry, p. 50.

Harerimana, J. D., (2007). *L'organisation des Nations-Unies face aux conflits armés en Afrique : contribution à une culture de prévention*, DEA en relations internationales et intégration européenne, Université de Liège.

Jeangène V. J., (2014). Du Kosovo à la Syrie : l'intervention humanitaire armée, in V. Holeindre (éd.), *La guerre : Des origines à nos jours*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 272 p.239-245.

Keita F. B., (2018). *Enjeux et spécificités de l'Union du fleuve Mano dans les dynamiques d'intégration régionales en Afrique de l'Ouest, de 1959 à 2014*, thèse de doctorat, Paris, p.380.

Lafatime S. P., (2006). *Les initiatives d'intégration en Afrique*, Mémoire de Master, Université Pierre Mendès-France, GRENOBLE II.

Laurens, S., Neyrat, F. (2010). *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*. Paris, Editions du Croquant, p. 320

Le Naëlou, A. Hofmann, E. Kojoué, L., (2020). L'aide internationale au développement. Acteurs, normes et pratiques, *Revue internationale des études du développement*, vol. 1, n° 241, 240 p.

Magone C. Neuman M. Weissman F. (2011). *Agir à tout prix ? Négociations humanitaires : l'expérience de MSF*. Paris, la Découverte, 256 p.

Muhiwa L., (2005). *De la problématique de prise en charge des femmes et filles victimes de violence sexuelle en Utiirie*, Mémoire de Master, Université de Kinshasa.

Ndeko, S. F. (2005). *L'Action du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés aux enfants réfugiés au Bénin*, Mémoire de Maîtrise Es-Sciences juridiques, p.71.

Samake M., (2010). *Ressemblances et dissemblances des conflits Sierra-Léonais et Libériens*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia, p.30.

Savane S., (2011). *Le rôle des femmes dans la prévention et résolution de conflits en afrique de l'ouest : le cas de refemap de 2000 à nos jours*, Mémoire de Maitrise, Université de Sonfonia, p.30.

Schloms, M., (2005). Le dilemme inévitable de l'action humanitaire. *Cultures & Conflits*, n°60, p. 85-102.

Weissman F., (2003). *A l'ombre des guerres justes*. Paris, Flammarion, 375 p.

Yakpa, R. O. (2004). *Contribution des ONG à la fourniture de l'assistance humanitaire aux réfugiés : cas du Bénin*, Mémoire de fin de formation du 1er cycle, ENAM, p.67.

Yameogo S., (2004). *La prévention, gestion et le règlement de conflits armés en Afrique de l'Ouest*, Mémoire de Maitrise, Burkina Faso.